Lettre Pastorale
Collecte des Fonds 2008-2009

Notre solidarité ecclésiale encourage notre autoprise en charge.

Chers frères et sœurs en Christ,

1. Il vous souviendra que, pour donner une dynamique nouvelle à la pratique courante du diocèse en matière de nos diverses quêtes en faveur de l'Eglise et pour remédier aux insatisfactions y rencontrées, j'avais pris la décision de créer le Comité Diocésain de Collecte des Fonds le 31 décembre 2005. Dans cette lettre, j'avais défini aussi bien les objectifs de la collecte diocésaine annuelle des fonds et les attributions de ce Comité. Aujourd'hui, quelles sont les pistes à baliser pour ouvrir sur l'avenir et que faire à partir de cette année 2009 ?

Des avancées s et des silences

2. Trois années d'éveil de conscience et de travail ! Que d'efforts fournis par les uns et les autres, que de sacrifices consentis chacun en ce qui le concerne : l'Equipe permanente du Centre pastoral diocésain, le Comité diocésain de collecte des fonds, les équipes sacerdotales de paroisses, les chefs catéchistes, les catéchistes, les catéchètes, les percepteurs, les fidèles contribuables et bien d'autres acteurs. Le travail d'animation accompli sur l'étendu du diocèse porte du fruit petit à petit si bien qu'un nouvel esprit est entrain de prendre corps dans les habitudes des fidèles de notre diocèse. Le consolider en y travailler de plus en plus à fond est mon vif souhait. Car, beaucoup restent à faire pour que le décollage envisagé ait un impact dans la manière dont chacun est appelé à traduire en actes ce qui est requis pour la bonne marche de ce programme ecclésial.

3. Le changement de mentalité n'est pas toujours facile. Je lance encore un appel à un examen de conscience pour que vous m'épargniez de revenir continuellement sur des choses déjà dites. Autrement, nous continuerons à marquer les pas au lieu d'avancer. En parcourant ma lettre dont je viens de faire mention plus haut, vous vous souviendrez qu'en son paragraphe 3, j'avais relevé les écueils qui me mettaient dans l'impasse d'organiser des quêtes crédibles et rentables à la trésorerie du diocèse. Vous vous rappellerez pertinemment bien que je suis régulièrement revenu sur ces points dans mes diverses interventions lors de nos rencontres. Au regard de cela, permettez-moi de vous dire que malgré les avancées dont je viens de vous féliciter, quelques zones d'ombre subsistent, qui méritent une attention particulière et des réajustements sévères de votre part.

Exploiter en tout votre dynamique interne locale

4. Trois années, c'est assez pour des évaluations sérieuses des actions entreprises jusqu'ici. Je souhaite que les divers animateurs, en l'occurrence les curés et les administrateurs des paroisses, procèdent à des évaluations responsables dans leurs paroisses respectives ; et les curés doyens de leur côté devront de plus en plus faire figurer la collecte des fonds dans les ordres du jour de leurs réunions décanales. Il faut valoriser en tout cette dynamique interne. Je pense que plusieurs dérapages et dysfonctionnements pourront trouver solution à la base lorsque le curé doyen joue son rôle d'éveil à la base. Toutes les paroisses doivent s'y impliquer sans prétexte.

5. Il est temps que la collecte des fonds cesse d'être un sujet qui fâche pour que la communauté diocésaine soit capable de développer des approches nouvelles et efficientes dans l'organisation des opérations de chaque année. Les trois années qui viennent de s'écouler doivent servir à tous de grille de lecture, en se référant surtout à mes lettres pastorales depuis décembre 2005, aux diverses sessions et rencontres. A partir du rapport des résultats définitifs de la collecte 2008, chaque paroisse pourra également évaluer sa contribution à ce programme ecclésial depuis 2006.

Nécessité des ruptures prophétiques

6. Dans la plupart du temps, les manquements qui ont émaillé ces trois premières années étaient surtout dus aux pratiques ci-après que j'ai toujours dénoncés :

    - Difficulté pour certains de prendre connaissance de mes lettres pastorales et de s'y référer utilement comme s'il n'existait ni autorité ni directives en cette matière.
    - Le manque de transparence dans la transmission des fonds, comme cause entre autres de la faiblesse des contributions constatée par-ci par-là. Ceci s'explique notamment par le refus de communiquer le montant du pourcentage retenu à la base et la non transmission des listes des contribuables. En effet, aussi longtemps que les paroisses seront incapables de fournir ces listes, nous ne percevrons pas l'importance des statistiques dans cette démarche, notre travail d'appréciation sera toujours aléatoire ; nous serons tous dans l'incapacité de nous évaluer scientifiquement et de fiabiliser nos opérations. J'insiste une fois de plus que les listes doivent être impérativement envoyées au Comité de collecte des fonds à chaque versement par l'entremise du secrétariat de l'évêché.
    - Le détournement des fonds des contributions des fidèles au profit de certains individus.
    - Certaines paroisses se faisaient justice, en utilisant leurs contributions comme elles l'entendaient sans en rendre compte au Comité et sans aucune référence à l'Ordinaire du lieu. Il en a résulté une confusion préjudiciable entre les moyens d'autofinancement propres à la paroisse et la collecte diocésaine demandée par l'Evêque.

Solidarité dans la fraternité

7. En cette année 2009, je vous ai invités à méditer sur le sens de la solidarité. Mes messages d'ouverture de l'année pastorale et de Noël en font cas. Au regard du thème de cette année pastorale, il convient de comprendre la solidarité à la fois comme une attitude et un esprit. Ainsi, devenir adulte dans la foi nécessite un changement des attitudes spirituelles pour que la lumière de notre rencontre personnelle avec le Christ affermisse davantage notre recherche d'une éthique d'action. Comprise à la lumière de notre foi et de notre engagement chrétiens, la solidarité est donc une valeur de collectivité, une valeur de communauté et une valeur d'humanité qui nous met sur le chemin de l'amour et de la fraternité. La solidarité pour ce faire repose sur la spiritualité de communauté grâce à laquelle elle devient agissante, entreprenante, c'est-à-dire capable de réaliser des œuvres de solidarité tant à l'intérieur de la communauté qu'en faveur de la communauté elle-même.

8. Voilà pourquoi, d'une part, la collecte des fonds 2009 sera traduite comme un acte de solidarité vis-à-vis de la vie économico-financière de l'Eglise de Dieu qui est à Boma. C'est aussi dans ce sens que, d'autre part, je veux que soit comprise mon idée sur la *caisse diocésaine de compensation* que je voudrai rendre effective dès cette année grâce à votre collaboration avec votre Ordinaire du lieu dans la solidarité. En effet, la vraie solidarité vécue quotidiennement bannit les égoïsmes et supprime les inégalités entre frères ; elle promeut la fraternité chrétienne vraie. Cette caisse sera constituée essentiellement du pourcentage que les paroisses perçoivent à la base en vue d'une répartition équitable entre les paroisses. Concrètement, en même temps que la collecte annuelle de chaque paroisse, ces 20 % seront directement versés au secrétariat de l'évêché ; ils ne seront plus désormais retirés à la base. La réalisation de ce projet exige de tous les organisateurs des actions paroissiales de collecte des fonds un maximum de probité et de vertu de force.

Résultats 2008

9. La collecte de 2008 était moins par rapport à celle de 2007. Son montant global est de **56.975.74 dollars américains**, soit **48.839.39 $ us** pour toutes les paroisses et **5.942.74 $ us** pour les entités extraparoissiales et extradiocésaines. Merci à tous ceux qui y ont participé d'une manière ou d'une autre. Signalons quelques causes de cette baisse : certaines paroisses telles que Manterne (Lovo), Maduda et Temvo se sont curieusement mises en marge de cette opération ecclésiale pour ne rien y apporter ; la diminution sensible de la collecte de plusieurs paroisses même celles dont la communauté

diocésaine est toujours en droit d'attendre beaucoup, telles que Moanda-Cité, Moanda-Ville, Boma II, Mbata-Ntombo ; la contribution de Nzo Dikanda/Kinshasa et celle de certains de nos contribuables de l'étranger y ont fait défaut. Des mesures seront prises à tous les niveaux pour y remédier. Suite à cette baisse sensible, la contribution du diocèse aux OPM-Rome a été revue à la baisse, soit 10.000 $ us en 2007 contre 9.500 $ us en 2008.

Nos contributions en 2009

Chronogramme et contributions pour 2009

10. La clôture de la collecte 2008 n'a pas connu de retard comme les années antérieures. C'est un pari que vous venez de gagner. Je vous en félicite et vous encourage à vous y appliquer désormais chaque année. Vous vous rendez finalement compte que cela nous permet de bénéficier d'une marge de temps beaucoup plus suffisante cette année et de pouvoir commencer nos opérations à temps. Il n'existe pas de manière intemporelle d'organiser une activité ; tout est fonction de temps. Toutefois, je vous invite à veiller à l'équilibre du nombre de vos versements par tranche du chronogramme au lieu d'attendre toujours l'approche de la fin des opérations. Partant de notre agenda liturgique, le chronogramme de cette année s'échelonne de la manière suivante : **du 1er décembre 2008 au 31 mai 2009** (première tranche) ; **du 7 juin au 22 novembre 2009** (deuxième tranche).

Salutations finales

11. Qu'en cette année 2009, le rayonnement de notre foi nous fasse vivre dans un élan de solidarité et de générosité profond. Que le Seigneur vous garantisse la santé du corps et de l'âme et que 2009 soit pour vous une année de joie, de paix, de bonheur et de fraternité chrétienne vraie. Recevez mes bénédictions épiscopales.

Fait à Boma, le
MBUKA Cyprien, cicm
Evêque de Boma